



PROGRAMME RÉGIONAL BIENVENÛE

« Welcoming highly-talented international post-docs in Brittany »¹

Le programme postdoctoral BIENVENÛE – « *Welcoming highly-talented international post-docs in Brittany* »², porté par la Région Bretagne, en partenariat avec huit établissements d'enseignement supérieur et de recherche implantés en Bretagne, prévoit le recrutement dans les laboratoires bretons de 75 post-doctorant-e-s au profil international de haut niveau. Mis en œuvre sur une période de 5 ans à partir du 1er novembre 2020, il est cofinancé par l'Union européenne au travers de son programme de recherche et d'innovation Horizon 2020.

Objectifs

Le programme BIENVENÛE a pour ambitions :

- de renforcer le potentiel humain de la recherche bretonne sur le long terme, en attirant des chercheur-se-s **au profil international de haut niveau** par des conditions attractives en termes de salaire, d'environnement de travail, de formation et de réseautage ;
- d'accroître la visibilité et l'**attractivité de la Bretagne** dans ses domaines forts de recherche et d'innovation ;
- de soutenir la mise en œuvre de la **Stratégie régionale de recherche et d'innovation – S3 bretonne** et de contribuer ainsi au **développement territorial**.

Partenaires

Les partenaires du programme BIENVENÛE sont **Agrocampus Ouest**, l'**IMT Atlantique**, l'**Inria**, l'**Université de Bretagne Occidentale**, l'**Université de Bretagne-Sud**, l'**Université de Rennes 1**, l'**Université Rennes 2** et **Sorbonne Université/la Station biologique de Roscoff**, qui accueilleront les postdoctorant-e-s recruté-es dans le cadre de BIENVENÛE, ainsi que **Bretagne Développement Innovation (BDI)**, qui apportera son aide aux candidat-e-s et aux superviseurs pour développer des collaborations avec le secteur socio-économique.

¹ This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement No 899546.

² <https://www.bretagne.bzh/actualites/bienvenue-75-chercheurs-internationaux-en-bretagne/>



Montant de l'aide

L'aide versée par la Région aux établissements partenaires s'élève à **97 400 euros par postdoctorant-e recruté-e sur une durée de 24 mois** (soit 4 060 euros mensuels), dont :

- **92 640 euros** (soit 3 860 euros mensuels) destinés à couvrir **89,56% des coûts salariaux du-de la postdoctorant-e** ;
- **4 800 euros** (soit 200 euros mensuels) correspondant à l'**allocation personnelle de mobilité** reversée au-à la postdoctorant-e.

L'établissement employeur, en lien avec l'unité de recherche dont il est tutelle et qui accueille le-la postdoctorant-e, apporte le **complément de financement destiné à couvrir 10,44% des coûts salariaux du-de la postdoctorant-e**, soit **10 800 euros sur les 24 mois** (450 euros mensuels), ainsi que les **frais d'environnement et de formation**.

Conditions d'éligibilité

Projets

Les projets postdoctoraux déposés dans le cadre des appels BIENVENÛE sont élaborés par les candidat-e-s, en lien avec leurs superviseurs, sur la thématique de leur choix, et doivent s'inscrire dans l'un des domaines d'innovation stratégiques de la **Stratégie régionale de recherche et d'innovation - S3 bretonne**. Ils doivent par ailleurs se dérouler **en Bretagne**.

Candidat-e-s

Pour être éligibles à ce dispositif, les candidat-e-s doivent être titulaires d'un doctorat ou avoir au minimum 4 années équivalent temps plein d'expérience en recherche à la date limite de dépôt. Les candidat-e-s doivent également avoir résidé ou effectué leur activité principale **au moins 24 mois à l'étranger au cours des 3 années précédant la date limite de dépôt**.

Superviseurs

Pour être éligible en tant que superviseur d'un projet de postdoctorat BIENVENÛE, un-e chercheur-se devra être basé-e en Bretagne et dans l'une des situations suivantes :

- personnel permanent d'un établissement partenaire, avec le statut de chargé-e de recherche, directeur-riche de recherche, maître de conférences, professeur des universités ou ingénieur-e de recherche titulaire de l'HDR ;
- personnel permanent d'un autre établissement, mais membre d'une unité de recherche dont au moins l'un des établissements partenaires est tutelle, et s'appuyant sur un personnel permanent d'un établissement partenaire comme co-superviseur ;



- personnel non permanent d'un établissement partenaire, ayant un contrat de travail d'une durée égale ou supérieure à la durée totale de recrutement du-de la post-doctorant-e encadré-e.

Unités de recherche

L'unité d'accueil doit être basée en Bretagne et sous la tutelle de l'un des huit établissements partenaires de BIENVENÛE.

Modalités d'évaluation

Évalué-e-s par des experts externes et internationaux, les candidat-e-s sont sélectionné-e-s sur des critères d'**excellence scientifique**, et dans le respect des règles des Actions Marie Skłodowska-Curie, favorisant la transparence, l'équité et le mérite. La sélection sera faite **sans priorisation de domaines de recherche** et selon 4 critères principaux : intérêt scientifique du projet, potentiel du-de la candidat-e, faisabilité du projet et résultats scientifiques attendus.

Calendrier

Le projet BIENVENÛE démarre officiellement le 1^{er} novembre 2020 pour une durée de 5 ans (2020-2024). Il prévoit le recrutement dans les unités de recherche bretonnes de **75 postdoctorant-e-s**, réparti-e-s en 3 cohortes (25 **bourses de 24 mois** par cohorte) et sélectionné-e-s dans le cadre de **3 appels à projets annuels**. Le 1^{er} appel sera lancé en **janvier 2021** pour une date limite de candidature mi-mars 2021³. Les projets devront être déposés par les candidat-e-s au postdoctorat sur l'Extranet recherche de la Région⁴. Les résultats seront diffusés au début de l'été pour un démarrage des projets à partir de septembre 2021.

Contacts

Pour toute information complémentaire sur le programme BIENVENÛE, vous pouvez contacter :

REGION BRETAGNE

Service du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche

Mail : msca-bienvenue@bretagne.bzh

³ Les dates exactes de la campagne seront communiquées prochainement par la Région Bretagne.

⁴ Le lien sera communiqué prochainement par la Région Bretagne.